L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau--rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 6 SEPTEMBRE, 1883. 56eme Anne

Ventes pour Taxes d'Etat, de proprietes Foncieres.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, DEUXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 15ème jour de septembre, A. D. 1883, et continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

PAGUIS, JOHN E.—Taxe de 1880,
montant à $2 60

Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Bellechasse, White, Septième et Live Oak, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 22 de l'Ilet No. 850 le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Broad et Bellechasse et mesure 21 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 100 pieds d'un côté et 101 pieds de l'autre côté le lot No. 3 mesure 29 pieds de face à la rue Broad sur 118 pieds de profondeur; le lot 2 mesure 31 pieds de face à la rue Septième sure une profondeur de 61 pieds d'un côté et 52 pieds de l'autre côté, le lot No. 22 forme l'encoignure des rues Septième et Bellechasse et mesure 86 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 82 pieds d'un coté et 29 pieds de l'autre coté.

PAGUIS, JOHN E. — Taxe de 1880,
montant à 45c

Un certain triangle de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broad Bellechasse et Ursulines, désigné comme lot No. 351.

PEPIN, A — Taxe de 1880, montant
à $2 40

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Louis, Galvez, Johnson et la Promenade Carondelet, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 271. les dits lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues St. Louis et Galvez et mesurent 54 pieds de face à la rue St. Louis sur 126 pieds de profondeur.

PERRILLIAT, CHAS.—Taxe de 1880
montant à $7 20

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Basson Remparts, St. Pierre et Toulouse, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 117, le dit lot No. 5 mesure 21 pieds de face à la rue Basson sur 60 pieds de profondeur.

PELHOPER, JOHN G. — Taxe de
1880, montant à ..... $ 4

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Canal Carondelet et Canti, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 335; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 180 pieds de profondeur.

POLLOCK, NELLE, EMMA — Taxe
de 1880, montant à $13 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Johnson, Galves et Ste. Anne désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 267, le dit lot No. 19 mesure 27 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

POULY, C.—Taxe de 1880, montant
à $0 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, St. Patrick, Conti et Olympia, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No 20; le dit lot No. 9 mesure 27 pieds de face à la rue Ursulines sur 60 pieds de profondeur.

POUPONNE, CATHERINE A.—Taxe
de 1880, montant à $000

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Philippe, Ursulines, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 198; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 105 pieds de profondeur.

REBENNACK, C.—Taxe de 1880,
montant à $6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hospital, Dorgenois, Rochebleve et Ursulines, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 320. le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Hopital sur 64 pieds de profondeur.

REMEL, V've JOHN—Taxe de 1880,
montant à $6 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue Washington, et les rues Guyoso, Lopez et Esplanade désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'Ilet No. 419; les dits lots Nos. 21 et 22 forment l'encoignure de l'Avenue Washington et de la rue Guyoso, et mesurent 60 pieds de face à l'Avenue Washington sur 126 pieds de profondeur.

RILEY, MATHEW—Taxe de 1880,
montant à $4 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Casa Calvo, Canal Carondelet et Gayoso, et désignée comme une portion de terre de l'Ilet No. 401; la dite portion de terre forme l'encoignure du Canal Carondelet et de la rue Gayoso, et mesure 80 pieds de face au Canal Carondelet sur une profondeur de 175 pieds d'un cote et 163 pieds de l'autre coté.

RIORDAN, ALICE H.—Taxe de 1880,
montant à $7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Villere, Dumaine et St. Philippe, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 109, le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 60 pieds de profondeur

RIORDAN, ALICE H.—Taxe de 1880,
montant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Villere, Dumaine et St. Philippe, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 109; le dit lot No. 20 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

RIORDAN, ALICE H.—Taxe de 1880,
montant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Villere, Dumaine et Marais, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 109; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe sur 120 pieds de profondeur

RICHARD, V've F.—Taxe de 1880,
montant à $1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, Dorgenois et Rochebleve, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 336; le dit lot No. 7 mesure 24 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 104 pieds de profondeur.

RICHARD, HENRI—Taxe de 1880,
montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois St. Pierre, Toulouse et Rochebleve, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 338, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 120 pieds de profondeur.

RYAN, DANIEL — Taxe de 1880,
montant à $7 20

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Louis Conti, Roman et Prieur, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'Ilet No. 242. les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent, chaque, 25 pieds de face à la rue St. Louis sur 100 pieds de profondeur.

RYAN, V've. C.—Taxe de 1880 mon
tant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Villere, Urseulines et St. Philippe, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 170; le dit lot No. 6 mesure 28 pieds de face à la rue Marais sur 60 pieds de profondeur.

SALOY, BERNARD, ou BERNARD SAULAY.—Taxe de 1880, montant à.... $4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Claude, Rampart, Chemin du Bayou et Ursulines, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet. No. 111, le dit lot No. 17 mesure 17 pieds de face à la rue St. Claude sur 120 pieds de profondeur.

SCHAYER, H O.—Taxe de 1880, mon
tant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, St Antoine, Douane et Bernadotte, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 614; le dit lot No. 14 forme l'encoignure des rues Bienville et St. Antoine et mesure 20 pieds de face à la rue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

SCHAYER, H O.—Taxe de 1880, mon
tant à $6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville St. Antoine, Douane et Bernadotte, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No 614, le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

SCHAYER, H O.—Taxe de 1880, mon
tant à $0 60

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, St Antoine, Douane et Bernadotte, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 614, le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

SAVAGE, HENRI—Taxe de 1880,
montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Ste. Anne, Rochebleve et Dorgenois, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 323; le dit lot No. 5 mesure 60 pieds de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur.

SAING A. B. D.—Taxe de 1880, mon
tant à $0 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carrollton, St. David, Ste. Anne et Dumaine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 544; la dite portion de l'Ilet No. 544 mesure 44 pieds de face à la rue Carrollton sur 86 pieds de profondeur

SAULAY, BERNARD.—Taxe de 1880,
montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Quartier, Chemin du Bayou, Liberté et St. Claude, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 141; le dit lot No. 11 mesure 27 pieds de face à la rue Quartier sur 80 pieds de profondeur.

SAUVAGE, M'me JEAN—Taxe de
1880, montant à 90c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Toulouse, Lopez et Salcedo, désignés comme 3 lots de terre de l'Ilet No. 418; les dits 3 lots de terre mesurent 90 pieds de face à la Promenade Carondelet sur 102 pieds de profondeur.

SAUVAGE, M'me JEAN—Taxe de
1880, montant à $1 20

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue Bienville, et les rues Conti, St. Patrick et Olympia, désignés comme 5 lots de terre, de l'Ilet No. 500 les dits 5 lots de terre mesurent 150 pieds de face à l'Avenue Bienville sur 125 pieds de profondeur.

RUBLE, H. C. ET J. W.—Taxe de
1880, montant à 45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville et les rues St. Patrick, Conti et Olympia, désigné comme 1 lot de terre de l'Ilet No. 600; le dit lot de terre mesure 81 pieds de face à l'Avenue Bienville sur 125 pieds de profondeur

RUBLE, H. C. ET J. C.—Taxe de 1880,
montant à 90c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick l'Avenue Bienville, et les rues Conti et Olympia, désignés comme 3 lots de terre de l'Ilet No. 600, 3 des dits lots mesurent, chaque, 31 pieds de face à la rue St. Patrick sur 125 pieds de profondeur, et l'autre lot mesure 30 pieds de face à la rue Olympia sur 150 pieds de profondeur.

REYNOLDS, M'me M. A.—Taxe de 1880
montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hopital Dorgenois, Rochebleve et Ursulines, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 320. le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Hopital sur 64 pieds de profondeur.

REMEL, V've JOHN—Taxe de 1880,
montant à $6 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue Washington, et les rues Guyoso, Lopez et Esplanade désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'Ilet No. 419; les dits lots Nos. 21 et 22 forment l'encoignure de l'Avenue Washington et de la rue Guyoso, et mesurent 60 pieds de face à l'Avenue Washington sur 126 pieds de profondeur.

SAMBOLA, SOC. DE S. F.—Taxe de
1880, montant à $0 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Chartres, Decatur et St. Philippe, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 20; le dit lot No. 11 mesure 29 pieds de face à la rue Ursulines sur 40 pieds de profondeur.

SNAER, M'me F.—Taxe de 1880, mon
tant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Hopital, Rochebleve et Tonti, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 315, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Ursulines sur 122 pieds de profondeur

SNAER, SAMUEL—Taxe de 1880, mon
tant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Hopital, Rochebleve et Conti, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No 315, le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 87 pieds de profondeur.

SANCHEZ, FELIX—Taxe de 1880, mon
tant à 90c

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines St. Philippe, Rendon et Lopez. désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 433, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur.

SPENCER, M'me JOSEPH—Taxe de
1880, montant à $4 80

Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situee dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines Douane, Dorgenois, Broad et Canal, désignée comme une partie du lot No. 15 de l'Ilet No. 332; la dite partie du lot No. 15 forme l'encoignure des rues Douane et Dorgenois et mesure 30 pieds de face à la rue Douane, sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 108 pieds de l'autre coté.

SWEENEY, V've MAURICE—Taxe
de 1880, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois Conti, Broad, et l'Avenue Bienville, désigné comme lot No. 25 de l'Ilet No. 335, le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 180 pieds de profondeur.

SEWELL, V've F. J.—Taxe de 1880,
montant à $1 80

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Helena, Douane, Virginie et Canal, désignée comme une portion de terre de l'Ilet No. 625, la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Helena et Douane, et mesure 21½ pieds de face à la rue Helena sur 153 pieds de profondeur.

STRINGER, CHARLES — Taxe de
1880 montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Broad Dorgenois, Douane et l'avenue Bienville, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 333, le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur 115 pieds de profondeur

SIMMONDS, JOHN F.—Taxe de 1880,
montant à $1 20

Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Douane Bourgogne et Saloman, désigné comme un triangle de l'Ilet No. 537, le dit triangle mesure 113 pieds de face à l'avenue Bienville sur une profondeur de 215 pieds d'un coté et 182 pieds de l'autre coté

SIMMONDS, JOHN F.—Taxe de 1880,
montant à 3

Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Douane, Saloman, Canal et St. David, désigné comme un triangle de l'Ilet No. 536, le dit triangle forme l'encoignure des rues Douane et Saloman et mesure 46 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 42 pieds d'un coté et 43 pieds de l'autre coté

SIMONDS, JNO.—Taxe de 1880, mon
tant à $1 20

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carrollton, St. Louis et Toulouse désignés comme lots de l'Ilet No. [illegible]

SIMON, X.—Taxe de 1880 montant
à 55

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Telemaque Cortes, St. Louis et Toulouse désignés comme 3 lots de l'Ilet No. 500; les dits 3 lots mesurent 90 pieds de face à la rue Telémaque sur 115 pieds de profondeur

SOUTHMAYD, F. R.—Taxe de 1880,
montant à $0 00

Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Douane Murat, Canal et Alexandre, désignés comme lots Nos. 5 à 24 de l'Ilet No. 540.

SOUTHMAYD, F. R.—Taxe de 1880,
montant à $6 30

Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Ste. Anne, Rochebleve et Dorgenois, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 323; le dit lot No. 5 mesure 60 pieds de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur.

SIAING, A. B. D.—Taxe de 1880, mon
tant à 10c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carrollton St. David, Ste. Anne et Dumaine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 544; la dite portion de l'Ilet No. 544 mesure 44 pieds de face à la rue Carrollton sur 86 pieds de profondeur

SOCIETE D'ECONOMIE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE—Taxe de 1880, montant
à $34 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, St. Philippe, Marais et Villeré, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 170; le dit lot No. 12 mesure 54 pieds de face à la rue Ursulines sur 90 pieds de profondeur.

SUMMERVILLE, CHARLOTTE,
—Taxe de 1880, montant à $0 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Quartier, Chemin du Bayou, Liberté et St. Claude, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 141; le dit lot No. 11 mesure 27 pieds de face à la rue Quartier sur 80 pieds de profondeur.

SAUVAGE, M'me JEAN—Taxe de
1880, montant à 90c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Villere, Urseulines et St. Philippe désignés comme 3 lots de terre de l'Ilet No. 418; les dits 3 lots de terre mesurent 90 pieds de face à la Promenade Carondelet sur 102 pieds de profondeur.

SURGI, M'me LOUIS—Taxe de 1880,
montant à $1 80

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par le Bayou St. Jean, les rues Génois, St. Philippe et Dumaine, désignée comme une portion de terre de l'Ilet No. 469.

SURGI, V've LOUIS—Taxe de 1880,
montant à $34 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par le Chemin du Bayou, et les rues Quartier, Esplanade, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 174 et 175; le dit lot No. 6 mesure 88 pieds de face au Chemin du Bayou sur 295 pieds de profondeur.

SURGI, V've LOUIS—Taxe de 1880,
montant à $6 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Quartier et Esplanade, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 174 et 175; le dit lot No. 10 mesure 47 pieds de face à la rue Robertson sur 80 pieds de profondeur.

SCHULTZ, CHARLES G.—Taxe de
1880, montant à $1 50

Quatre Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Douane, l'Avenue Bienville, les rues Helena et St. Antoine, désignés comme lots Nos 3 à 7 de l'Ilet No. 62; les dits lots Nos 3 à 7 mesurent 160 pieds de face à la rue Douane sur 102 pieds de profondeur

SOPHIE, MARIE LOUISE—Taxe de
1880, montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Galves et Johnson, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 267; le dit lot No. 8 mesure 27 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 90 pieds de profondeur.

SOUBA, [illegible]—Taxe de 1880, mon
tant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Orléans Ste Anne, Galves et Miro, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 283; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Orléans sur 56 pieds de profondeur.

SCHULTZ, CHARLES G.—Taxe de
1880, montant à 60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Douane, Helena, l'Avenue Bienville, et la rue St. Antoine, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 627, les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Douane et Helena et mesurent 64 pieds de face à la rue Douane sur 102 pieds de profondeur.

SCHULTZ, CHARLES G.—Taxe de
1880, montant à 45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Douane, Canal, Rochebleve et Tonti, désigné comme lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Douane sur 102 pieds de profondeur.

SNYDER, JAMES—Taxe de 1880, mon
tant à $0

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Dauphine, Bienville et Bourbon, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 266, les dits lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues Conti et Dupré, et mesurent, chaque 31 pieds de face à la rue Conti sur 105 pieds de profondeur

THEARD, JOSEPH O.—Taxe de 1880,
montant à 90c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue Bienville, les rues Lopez, Douane et Rendon, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 424; ce dits lots Nos 1 et 2 mesurent 61 pieds de face à l'Avenue Bienville sur 102 pieds de profondeur

THEARD, JOSEPH O.—Taxe de 1880,
montant à ..... 45 c

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue Bienville, les rues Rendon, Dumaine et Lopez, désigné comme lot No 10 de l'Ilet No. 424, le dit lot No. 10 forme l'encoignure de l'Avenue Bienville et de la rue Rendon et mesure 30 pieds de face à l'Avenue Bienville sur 102 pieds de profondeur.

THEARD JOSEPH O.—Taxe de 1880,
montant à 90c

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Broad et White désignés comme lot No. 13 de l'Ilet No. 361, le dit lot No. 13 mesure 27 pieds de face à la rue Broad sur 118 pieds de profondeur.

THIELEN, J. L.—Taxe de 1880, mon
tant à $10 80

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Roman et Prieur désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 268, les dits lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues Conti et Roman et mesurent, chaque 31 pieds de face à la rue Conti sur 105 pieds de profondeur

TOKA, M'lle ROSINA—Taxe de 1880,
montant à $6 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré Marais, Barracks et Conti, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No 166, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Villeré sur 95 pieds de profondeur.

TOUGET, V've BERNARD.—Taxe
de 1880, montant à 90 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste Anne, Orléans Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No 17 de l'Ilet No 437, le dit lot No 17 mesure 34 pieds de face à la rue Ste Anne sur 61 pieds de profondeur

VAN NORDEN, WARNER. — Taxe
de 1880, montant à $27 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Conti, Burgundy et White désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'Ilet No 564 les dits lots Nos 24 et 25 mesurent 60 pieds de face à la rue Canal sur 136 pieds de profondeur.

VAN NORDEN, WARNER — Taxe de
1880, montant à $19 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Burgogne, Dauphine Conti et Bienville désigné comme lot No 19 de l'Ilet No 22 le dit lot No 19 mesure 24 pieds de face à la rue Bourgogne sur 50 pieds de profondeur.

VAN NORDEN WARNER — Taxe
de 1880, montant à $7 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Conti, Burgundy et Bienville Conti et Rampart désignés comme lot No. 1 de l'Ilet No 97, le dit lot No. 1 mesure 21 pieds de face à la rue Bourgogne sur 75 pieds de profondeur.

VAN NORDEN, WARNER.—Taxe
de 1880, montant à $6 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti St. Louis, Bourgogne et Rampart désigné comme lot No. 25 de l'Ilet No. 98, le dit lot No. 25 mesure 32 pieds de face à la rue Conti sur 127 pieds de profondeur.

VAN NORDEN, WARNER.—Taxe
de 1880, montant à $11 50

Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark Génois, Dumaine et Canal, désigné comme l'Ilet No. 176; le dit lot No. 478 mesure 183 pieds sur 217 pieds

VAN NORDEN, WARNER — Taxe
de 1880, montant à $1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Douane, l'Avenue Bienville, l'Avenue Hagne et la rue Rendon, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'Ilet No 451, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 64 pieds de face à la rue Douane sur 153 pieds de profondeur.

WARREN, DANIEL.—Taxe de 1880,
montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, St. David, l'Avenue Carollton et la rue Toulouse, désignée comme une portion de l'Ilet No. 541.

WAPLES, RUFUS. — Taxe de 1880,
montant à $1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galves, Quartier et Hopital, désignés comme lot No 5 de l'Ilet No 263, le dit lot No 5 mesure 32 pieds de face à la rue Johnson sur 100 pieds de profondeur.

WEISER, BERNARD.—Taxe de 1880
montant à 75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Carondelet, Conti et White désignés comme lot No. 13 de l'Ilet No. 361, le dit lot No. 13 mesure 27 pieds de face au Canal Carondelet sur 99 pieds de profondeur

WEISER, BERNARD.—Taxe de 1880,
montant à $1 80

Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Carondelet, Conti et White désignés comme lot No. 12 de l'Ilet No. 361, le dit lot No. 12 mesure 3 pieds de face à la rue Broad sur 162 pieds de profondeur.

WEST GILLESPIE S.—Taxe de 1880,
montant à $2 00

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la N